

COMMUNE DE MONTCHABOUD
ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE
CANTON DE OISANS ROMANCHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18h00,
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 16 mars 2026
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : Pascale MAZOYER

Présents : P. Mazoyer, S. Eyroulet, A. Telmon, C. Verollet, G. Ferrah, J.F Armand,
F.Demaret, B. Lopez, R. Marcel, P. Vigneron, G. Soto

N° 07-2026

Objet : Création de poste d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 211-17 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'approuver la création de deux postes d'adjoints au maire

Le Maire,

